

Article 7 : « Tu ne voleras pas. »

CEC 2437-2442

5. Justice et solidarité entre les nations

1. Fraternité, développement économique et société civile

Depuis la chute du communisme, le modèle libéral domine en économie, à travers les pratiques suivantes : lois du marché, libre-échange, dérégulation ... Mais le marché ne fait pas tout : l'économie n'est pas une simple technique, elle a en elle-même une dimension humaine, morale.

À ce niveau, le pape, dans l'encyclique *Caritas in veritate*, insiste sur la notion de don et de gratuité, ce qui est assez nouveau dans l'enseignement social de l'Église : la personne humaine se construit en recevant et en se donnant, dans une sorte de va-et-vient continu. Ce double mouvement doit se retrouver dans l'activité économique : si elle sert seulement à produire des richesses, elle est stérile et nourrit l'égoïsme. Le don est souvent mal perçu en raison d'une conception de la vie toute tournée vers l'efficacité et l'utilité. *Pour être humain, le développement doit donner sa place au principe de gratuité.*

Il faut mettre de l'éthique dans l'activité économique, mais pas après coup ni de l'extérieur : elle trouve sa place à l'intérieur de l'activité économique, dans toutes ses phases. Le pape rappelle les principes traditionnels de la vision chrétienne de l'économie : transparence, honnêteté, responsabilité ; il insiste encore sur la gratuité et la logique du don comme expression de la fraternité, source de solidarité, de participation, d'adhésion dans le long terme. À côté du *donner pour avoir* (logique de l'échange) et du *donner par devoir* (redistribution des richesses), il faut faire une place à *l'agir gratuit*.

Trois conséquences résultent de cette considération :

- au niveau des relations internationales, il faut aider les pays pauvres
- au niveau de l'entreprise, il faut se souvenir qu'elle a un rôle social à jouer et éviter absolument la pure spéculation financière, le profit pour le profit
- à côté du binôme marché-état, il y a place pour un troisième secteur : les services à la personne

2. La collaboration de la famille humaine

Le rapport entre la personne et la société est complexe et peut donner lieu à deux dérives : individualisme ou collectivisme. La Révélation du mystère de la Trinité, communion de personnes sans confusion, peut nous aider à bien envisager cette relation. La foi chrétienne est ainsi une aide pour le développement. Quant aux autres religions, il faut discerner entre elles pour voir si elles favorisent le développement, afin d'éviter les deux écueils du laïcisme et du fondamentalisme. La raison et la religion peuvent mutuellement s'apporter quelque chose.

Pour mettre en place justement ce rapport entre personne et société, deux principes bien connus de la doctrine sociale doivent être conjugués :

- le principe de subsidiarité pour éviter une organisation trop monolithique
- le principe de solidarité pour que chacun s'occupe effectivement de son prochain

Ces deux principes sont indispensables pour bien organiser la mondialisation : grâce à eux, elle n'écrasera pas les cultures particulières et ne se fera pas au détriment des plus pauvres.

Le pape en appelle ensuite à une véritable culture de la collaboration : les pays plus avancés doivent venir en aide aux pays en voie de développement, mais pour les rendre autonomes. Cette coopération adoptera différentes formes : échanges économiques, éducatifs, culturels et touristiques. Trois questions particulièrement cruciales pour notre temps sont évoquées :

- l'immigration

- l'assainissement de la finance et l'appel à des règles mondiales, mais aussi à une conversion personnelle de chacun, sans quoi ces mesures n'auront pas de réelle efficacité
- la création d'une autorité politique mondiale, car le bien commun a désormais pris une dimension mondiale, mais en usant du principe de subsidiarité